



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

134^{ème} Assemblée de l'UIP

Lusaka (Zambie), 19 - 23 mars 2016



Commission permanente de la
démocratie et des droits de l'homme

C-III/134/5-Inf.1
22 février 2016

Ouverture des parlements : s'associer pour bâtir un système de responsabilité

Débat interactif

**Mardi 22 mars 2016
9 h.30 - 11 h.30**

Un parlement ouvert et transparent constitue l'un des cinq critères indispensables à des parlements démocratiques qui sont énoncés dans le guide de l'UIP intitulé *Parlement et démocratie au vingt-et-unième siècle*. Davantage d'ouverture donne aux citoyens la possibilité de demander des comptes aux parlements et aux parlementaires, et ainsi de faire en sorte qu'ils répondent mieux aux besoins de ceux qu'ils représentent. En outre, davantage d'ouverture contribue directement à la réalisation de l'Objectif de développement durable n°16 (paix, justice et institutions efficaces) et appuie la mise en œuvre des autres Objectifs.

Au cours de ces dernières années, il a été clairement constaté que les parlements ont tendance à s'ouvrir de plus en plus. Successivement, plusieurs Rapports et Conférences sur le e-Parlement ont permis de noter les efforts déployés par les parlements pour mettre à disposition un plus grand nombre de données sur leurs activités sous plusieurs formats accessibles. Le public peut désormais obtenir plus d'informations que jamais sur les actions et les projets de son parlement. Les possibilités d'utilisation de ces informations par les citoyens sont aussi vastes que l'imagination de ces derniers.

L'ouverture des parlements est l'un des aspects d'un élan plus global vers davantage d'ouverture dans les affaires publiques. Le Partenariat pour le gouvernement ouvert, une initiative multilatérale regroupant des gouvernements et la société civile, a été créé en 2011 et compte à l'heure actuelle 69 pays membres. Le Sommet 2015 du Partenariat pour le gouvernement ouvert, organisé par le Mexique, avait prévu pour la première fois un axe de travail consacré à l'ouverture des parlements. Au cours de cet événement, une séance a porté sur les plans d'action pour des parlements ouverts, conçus pour améliorer la transparence du processus législatif et accroître la participation des citoyens.

Ce débat interactif donnera aux parlementaires l'occasion de créer une dynamique en faveur d'une ouverture parlementaire plus importante. Les parlementaires seront invités à partager leurs expériences en matière d'engagement politique pour l'ouverture, de conception d'outils nécessaires et de collaboration avec des partenaires visant à permettre aux citoyens d'accéder aux informations parlementaires.

Les parlementaires seront invités à débattre sur les questions principales suivantes :

- Quels sont les parlements qui se sont officiellement engagés en faveur de l'ouverture ? Sous quelle forme cet engagement a-t-il été pris ? A quoi se sont engagés les parlements ? Quelles conclusions peut-on en tirer à ce jour ?
- Quels sont les arguments que vous utiliseriez pour convaincre les parlements qui ne sont pas encore convaincus de la nécessité de s'ouvrir davantage ?
- Quels outils ont été les plus efficaces ? Est-ce que l'engagement en faveur de l'ouverture a modifié la manière dont le parlement mène ses activités ?
- Comment le public a-t-il accueilli les efforts déployés par le parlement pour devenir plus ouvert ? Est-ce que davantage d'ouverture a débouché sur davantage de responsabilité ? L'image du parlement aux yeux du public a-t-elle changé, que ce soit en bien ou en mal ?